



MÉTODOLOGIE

- Population. Variation en pourcentage
- Habitants au km²
- Taux de masculinité
- Âge moyen de la population
- Pourcentage de jeunes
- Pourcentage d'adultes
- Pourcentage de personnes âgées
- Taux de jeunesse
- Taux de vieillissement
- Taux de survieillessement
- Taux de dépendance globale
- Taux de dépendance juvénile
- Taux de dépendance sénile
- Taux de renouvellement de la population aux âges actifs
- Indice de potentialité
- Indice de tendance
- Taille moyenne des ménages
- Taux de ménages unipersonnels
- Taux des ménages à famille nombreuse
- Taux d'autochtonisme
- Proportion globale des ressortissants étrangers
- Taux de maîtrise du catalan
- Taux de diplômés universitaires
- Taux brut de mortalité
- Taux brut de natalité
- Taux général de fécondité
- Taux synthétique de fécondité
- Croissance naturelle
- Solde migratoire pour 1 000 habitants
- Croissance migratoire
- Ratio d'immigration extérieure
- Densité des bibliothèques pour 10 000 habitants
- Densité des archives et musées pour 10 000 habitants
- Densité des salles de cinéma et théâtres pour 10 000 habitants
- Salle omnisport couverte pour 10 000 habitants
- Piscine couverte pour 10 000 habitants
- Terrains de football, rugby, etc. pour 10 000 habitants
- Courts de tennis pour 10 000 habitants

- Déchets Kg / hab. / jour
- Indice de collecte sélective
- Pharmacies d'officines pour 1 000 habitants
- Taux de fréquentation des centres éducatifs
- Taux de fréquentation des classes
- Ratio enseignant/élève
- Places en établissements pour les personnes âgées
- Bénéficiaires d'allocations spéciales de la Sécurité sociale
- Policiers municipaux pour 1 000 habitants
- Taux de logements secondaires
- Taux de logements vacants
- Taux de logements locatifs
- Taux de logements hypothéqués
- Taux de logements de moins de 50 m²
- Taux de logements de plus de 100 m²
- Taux de spécialisation
- Lieux touristiques pour 10 000 habitants
- Restaurants pour 1 000 habitants
- Offices du tourisme pour 1 000 habitants
- Taux de motorisation
- Établissements financiers pour 1 000 habitants
- RDBM par habitant
- PIB par habitant
- Impôt sur le revenu (IRPF)
- Taux de chômage enregistré
- Recrutement enregistré. Structure
- Recrutement enregistré. Variation en pourcentage
- Taux de recrutement temporaire
- Taux de recrutement temporaire des jeunes
- Taux de recrutement à temps partiel
- Taux d'activité
- Taux d'inactivité
- Taux d'emploi
- Taux de chômage recensé
- Taux de dépendance économique
- Taux de travail en interne
- Taux d'autosuffisance



- **Population. Variation en pourcentage**

Définition : Pourcentage de variation entre deux variables numériques. Le résultat est donné en pourcentage.

Calcul : ((Variable actuelle - Variable ancienne) / Variable ancienne) x 100

Exemple : population de 2010 : 5 325 habitants, population de 2007 : 4 630 habitants

$((5\ 325 - 4\ 630) / 4\ 630) \times 100 = 15,01\ \%$

- **Habitants au Km²**

Définition : Rapport entre la population totale de la commune et la superficie en Km² de celle-ci.

Formule : Population de la commune / superficie totale de la commune

Source :

Superficie : IDESCAT à partir des données de l'Institut Cartographique de Catalogne.

Population : Registre des habitants (INE), Recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT), Enquête du registre 1996 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

Remarques : À partir de 1996, année lors de laquelle est mis en marche le fonctionnement du cens continu, selon le Décret royal 2612/1996 du 20 décembre, les chiffres officiels de la population des communes sont obtenus annuellement avec pour date de référence le 1er janvier de chaque année, sauf en 1997 où il n'a pas été réalisé pour des motifs techniques.

- **Taux de masculinité**

Définition : C'est le rapport d'hommes qui existe pour 100 femmes sur un territoire donné.

>100= Il y a plus d'hommes que de femmes.

<100= Il y a plus de femmes que d'hommes.

100 = Il y a la même population d'hommes que de femmes.

Formule : (Population masculine / Population féminine) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle



- **Âge moyen de la population**

Définition : Moyenne arithmétique des âges des individus qui composent une population.

Formule :

$$EMP = \frac{\sum (x + \frac{1}{2} g) * P_{x,x+g}^t}{P_{x,x+g}^t}$$

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Pourcentage de jeunes**

Définition : Pourcentage de jeunes par rapport à la population totale. Une population jeune est comprise comme une population qui n'a pas encore atteint l'âge légal pour travailler.

Formule : (Population de 0 à 15 ans / Population totale) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Pourcentage d'adultes**

Définition : Pourcentage d'adultes par rapport à la population totale. Population également nommée comme potentiellement active.

Formule : (Population de 16 à 64 ans / Population totale) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Pourcentage de personnes âgées**

Définition : Pourcentage des personnes âgées par rapport à la population totale.

Formule : (Population âgée de 65 ans ou plus / Population totale) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Taux de jeunesse**

Définition : Proportion de la population jeune (16-24 ans) par rapport à la population totale de la commune.

Formule : (Population de 16 à 24 ans / Population totale) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Taux de vieillissement**

Définition : Rapport entre la population de 65 ans et plus et la population de 0 à 15 ans.

100 = Il y a la même population dans le groupe des jeunes que dans le groupe des personnes âgées.
>100 = La population est supérieure dans le groupe des personnes âgées à celle du groupe des jeunes, par conséquent, il existera un vieillissement plus important si le nombre est plus élevé.
<100 = La population est supérieure dans le groupe des jeunes à celle du groupe des personnes âgées, par conséquent, il existera un vieillissement moins important si le nombre est moins élevé.

Formule : (Population de 65 ans et plus / Population de 0 à 15 ans) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Taux de survieillessement**

Définition : Rapport entre la population de 85 ans et plus et la population de 65 ans et plus.

Formule : (Population de 85 ans et plus / Population de 65 ans et plus) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Taux de dépendance globale**

Définition : Rapport entre les individus ayant un âge inactif et la population potentiellement active.

Formule : $(((\text{Population de 0 à 15 ans}) + (\text{Population de 65 ans et plus})) / (\text{Population entre 16 et 64 ans})) * 100$

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Taux de dépendance juvénile**

Définition : Rapport entre les individus ayant un âge inactif de 0 à 15 ans et la population potentiellement active.

Formule : $(\text{Population de 0 à 15 ans} / \text{Population de 16 à 64 ans}) * 100$

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Taux de dépendance sénile**

Définition : Rapport entre les individus de plus de 65 ans et la population potentiellement active.

Formule : $(\text{Population de 65 ans et plus} / \text{Population de 16 à 64 ans}) * 100$

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Taux de renouvellement de la population aux âges actifs**

Définition : Quotient entre le nombre de personnes de 60 à 64 ans et le nombre de personnes de 15 à 19 ans.

Formule : (Population de 60 à 64 ans / Population de 15 à 19 ans) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Annuelle

▪ **Indice de potentialité**

Définition : Il indique la relation des femmes âgées entre 20 et 34 ans par rapport aux femmes âgées de 35 à 49 ans. La diminution de ce taux implique la chute de la capacité reproductrice de la population.

Formule : (Population de femmes âgées de 20 à 34 ans / Population de femmes âgées de 35 à 49 ans) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence annuelle

▪ **Indice de tendance**

Définition : Il s'agit d'un indicateur de la dynamique démographique. À mesure qu'il présente des valeurs inférieures à 100, il montre la chute de la natalité, une croissance démographique moins élevée et un vieillissement de la population.

Formule : (Population de 0 à 4 ans / Population de 5 à 9 ans) * 100

Source : Registre des habitants (INE), enquête du registre 1996 et recensement de la population 1991 et 2001 (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

- **Taille moyenne des ménages**

Définition : Quotient entre la population totale et le nombre de ménages. Il exprime le nombre de personnes par ménage.

Formule : Population totale / Total des ménages

Source : Recensement de la population 1991 et 2001 et enquête du registre 1996 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale (enquête du registre intercensitaire) et décennale (recensements).

Remarques : Le ménage est un groupe de personnes (une ou plus) qui, résidant dans le même logement familial, partagent certaines dépenses communes. Contrairement au concept de famille, elles n'ont pas nécessairement un lien de parenté.

- **Taux de ménages unipersonnels**

Définition : Pourcentage des ménages composés d'une seule personne.

Formule : (Ménages avec 1 membre / Nombre total des ménages) * 100

Source : Recensement de la population 1991 et 2001 et enquête du registre 1996 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale (enquête du registre intercensitaire) et décennale (recensements).

- **Taux des ménages à famille nombreuse**

Définition : Pourcentage des ménages composés de cinq personnes ou plus.

Formule : (Ménages avec 5 membres ou plus / Nombre total des ménages) * 100

Source : Recensement de la population 1991 et 2001 et enquête du registre 1996 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale (enquête du registre intercensitaire) et décennale (recensements).

- **Indice d'autochtonisme**

Définition : Il indique le pourcentage de population résidente née dans la zone d'étude.

Formule : (Population née dans la zone / Population totale de la zone) * 100

Source : Registre des habitants (site web de l'INE)

Fréquence : annuelle

▪ **Proportion globale des ressortissants étrangers**

Définition : Proportion résidente de nationalité étrangère par rapport à la population totale

Formule : (Population résidente étrangère / Population totale) * 100

Source : Registre des habitants (site web de l'INE)

Fréquence : Annuelle

▪ **Taux de maîtrise du catalan**

Définition : Il s'agit de la relation entre les individus de plus de 2 ans qui comprennent le catalan et la population totale des plus de 2 ans.

Formule : (Population qui comprend le catalan / Population totale des plus de 2 ans) * 100

Source : Recensement de la population 2001 et 2011 et enquête du registre de 1996 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale (enquête du registre intercensitaire) et décennale (recensements).

Remarques : On considère qu'une personne "comprend" le catalan lorsqu'elle est capable de comprendre une conversation sur un sujet courant.

▪ **Taux de diplômés universitaires**

Définition : Rapport entre la population titulaire d'un diplôme universitaire et la population totale

Formule : ((Diplômés universitaires (tous les cycles)) / Population totale) * 100

Source : Recensement de la population 2001 et enquête du registre de 1996 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale (enquête du registre intercensitaire) et décennale (recensements).



- **Taux brut de mortalité**

Définition : Rapport entre les décès enregistrés pendant une année donnée et la population d'un territoire donné

Formule : Décès au cours de la période donnée / Milliers d'habitants au milieu de la période donnée

Source : IDESCAT, mouvement naturel de la population.

Fréquence : annuelle

- **Taux brut de natalité**

Définition : Rapport entre le nombre d'individus nés vivants enregistrés au cours d'une année et la population moyenne sur un territoire donné

Formule : Naissances au cours de la période donnée / Milliers d'habitants au milieu de la période donnée

Source : IDESCAT, mouvement naturel de la population. INE, mouvement naturel de la population espagnole.

Fréquence : Annuelle

- **Taux général de fécondité**

Définition : C'est la relation entre le nombre d'individus nés vivants pour 1 000 femmes en vie féconde (femmes entre 15 et 49 ans). Il montre le comportement de la fécondité en prenant uniquement en compte la population féminine pendant leur vie féconde.

Formule : (Nombre total de naissances / Population féminine entre 15 et 49 ans) * 1 000

Source : IDESCAT, mouvement naturel de la population. INE, mouvement naturel de la population espagnole.

Fréquence : annuelle

▪ **Taux synthétique de fécondité**

Définition : Il exprime le nombre d'enfants qu'une femme hypothétique devrait avoir à la fin de sa vie féconde, si au long de sa vie féconde son comportement reste le même que celui reflété par la série de taux spécifiques de fécondité par âge.

Formule :

$$ISF = \sum_{15}^{49} \left(\frac{N_x^t}{P_{f_x}^t} * 1000 \right)$$

$P_{f_x}^t$: Population féminine à un âge x au milieu de l'année t.
: Total des individus nés vivants au cours de l'année t.

Source : IDESCAT, mouvement naturel de la population. INE, mouvement naturel de la population espagnole.

Fréquence : annuelle

Remarques : Ce calcul implique l'évaluation d'une moyenne d'enfants par femme et mesure le niveau de renouvellement générationnel. Le remplacement générationnel est consigné à 2,1 enfants par femme.

▪ **Croissance naturelle**

Définition : Cet indicateur indique la différence entre les naissances et les décès.

Formule : Nombre de naissances - Nombre de décès

Source : IDESCAT, mouvement naturel de la population. INE, mouvement naturel de la population espagnole. EUROSTAT, statistiques démographiques.

Fréquence : annuelle

Remarques : La croissance naturelle indique la tendance générale de la population sans prendre en compte l'effet de l'immigration de la population.

▪ **Solde migratoire pour 1 000 habitants**

Définition : Différence entre l'immigration (inscriptions au registre municipal des habitants) et l'émigration enregistrée (radiations du registre municipal des habitants) au cours d'une période donnée. Le solde migratoire est positif si le nombre d'immigrants dépasse le nombre d'émigrants et négatif si le nombre d'émigrants est plus élevé que le nombre d'immigrants.

Formule : $(\text{Immigrations} - \text{Émigrations}) / \text{Milliers d'habitants au milieu de la période donnée}$

Source : Statistiques relatives à la variation résidentielle. Estimations de la population. Projections de la population.

Fréquence : annuelle

Remarques : Immigrants, inscriptions enregistrées au registre municipal des habitants au cours d'une année pour cause d'un changement de résidence depuis une autre commune de la comarque, de Catalogne ou du reste de l'État espagnol.

▪ **Croissance migratoire**

Définition : Différence entre l'immigration (inscriptions au registre municipal des habitants) et l'émigration enregistrée (radiations du registre municipal des habitants) au cours d'une période donnée. La croissance migratoire est positive si le nombre d'immigrants dépasse le nombre d'émigrants et négative si le nombre d'émigrants est plus élevé que le nombre d'immigrants.

Formule : $\text{Immigrations} - \text{Émigrations}$

Source : Statistiques relatives à la variation résidentielle. Estimations de la population. Projections de la population.

Fréquence : annuelle

Remarques : Immigrants : inscriptions enregistrées au registre municipal des habitants au cours d'une année pour cause d'un changement de résidence depuis une autre commune de la comarque, de Catalogne ou du reste de l'État espagnol.

▪ **Ratio d'immigration extérieure**

Définition : Rapport entre l'immigration extérieure en dehors de l'État espagnol et l'immigration interne au sein de l'État espagnol.

Formule : $(\text{Immigration extérieure} / \text{Immigration intérieure}) * 100$

Source : Statistiques relatives à la variation résidentielle. Estimations de la population. Projections de la population.

Fréquence : annuelle

▪ **Densité des bibliothèques pour 10 000 habitants**

Définition : Nombre de bibliothèques pour 10 000 habitants.

Formule : Nombre de bibliothèques / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Statistiques des bibliothèques. Caractéristiques de base. Biennale (IDESCAT) ; Statistiques des bibliothèques (INE) et Annuaire statistique (UNESCO).

Fréquence : biennale

Remarques : Les statistiques concernant les bibliothèques regroupent des données de toutes les bibliothèques publiques et privées, indépendamment de leur secteur de propriété, à l'exception des bibliothèques privées dont l'utilisation n'est pas autorisée au public, même dans des conditions particulières. Du fait de la définition en elle-même de l'opération, les bibliothèques scolaires ne sont pas incluses.

▪ **Densité des archives et musées pour 10 000 habitants**

Définition : Archives et musées pour 10 000 habitants.

Formule : Total des archives et des musées / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : Décennale

▪ **Densité des salles de cinéma et théâtres pour 10 000 habitants**

Définition : Salles de cinéma et théâtres pour 10 000 habitants.

Formule : Total des salles de cinéma et théâtres / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : Décennale

▪ **Salle omnisport couverte pour 10 000 habitants**



Définition : Nombre de salles omnisport couvertes pour 10 000 habitants.

Formule : Nombre de salles omnisport / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

▪ **Piscine couverte pour 10 000 habitants**

Définition : Nombre de piscines couvertes pour 10 000 habitants.

Formule : Nombre de piscines / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

▪ **Terrains de football, rugby, etc. pour 10 000 habitants**

Définition : Nombre de terrains pour 10 000 habitants.

Formule : Nombre de terrains / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

▪ **Courts de tennis pour 10 000 habitants**

Définition : Nombre de courts de tennis pour 10 000 habitants.

Formule : Nombre de terrains de tennis / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

▪ **Déchets kg / hab / jour**

Définition : Nombre moyen de déchets générés par personne.

Formule : Nombre total de déchets par jour en Kg / Nombre d'habitants

Source : Agence de gestion des déchets de Catalogne (ARC)

Fréquence : annuelle

▪ **Indice de collecte sélective**

Définition : Rapport entre le total de matériel collecté séparément et le reste de la collecte totale à domicile

Formule : Kg de collecte sélective / Kg de déchets générés

Source : Agence de gestion des déchets de Catalogne (ARC)

Fréquence : annuelle

▪ **Pharmacies d'officines pour 1 000 habitants**

Définition : Nombre de pharmacies d'officines pour 100 habitants.

Formule : Nombre de pharmacies / Milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Taux de fréquentation des centres éducatifs**

Définition : Nombre moyen d'élèves par centre éducatif dans le domaine d'étude.

Formule : Nombre d'élèves / Nombre de centres éducatifs

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Taux de fréquentation des classes**

Définition : Nombre moyen d'élèves par classe.

Formule : Nombre d'élèves / Nombre de classes

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Ratio enseignant/élève**

Définition : Nombre moyen d'enseignants par élève

Formule : Nombre d'enseignants / Nombre d'élèves

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

▪ **Places en établissements pour les personnes âgées**

Définition : Pourcentage de places en établissements offertes pour 1 000 habitants âgés de 65 ans et plus.

Formule : (Places en établissements pour personnes âgées / Population de plus de 65 ans) * 1 000

Source : IDESCAT à partir des données du Service de la protection sociale et des familles

Fréquence : annuelle

▪ **Bénéficiaires d'allocations spéciales de la Sécurité sociale**

Définition : Nombre de bénéficiaires des allocations spéciales de la Sécurité sociale pour 1 000 habitants.

Formule : Nombre de bénéficiaires des allocations spéciales / Milliers d'habitants

Source : IDESCAT à partir des données du Service de la protection sociale et des familles

Fréquence : annuelle

▪ **Policiers municipaux pour 1 000 habitants**

Définition : Nombre de policiers municipaux pour 1 000 habitants.

Formule : Nombre des policiers municipaux / Milliers d'habitants

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

▪ **Taux de logements secondaires**

Définition : Pourcentage des logements occupés comme résidence secondaire par rapport au nombre total de logements.

Formule : (Logements familiaux non principaux secondaires / Nombre total des logements) x 100

Source : Recensement 2001 et 2011 (INE)

Fréquence : Décennale

▪ **Taux de logements vacants**

Définition : Pourcentage des logements familiaux qui sont inhabités sans être en état insalubre ou utilisés comme résidence principale ou secondaire. Ceux mis à disposition pour la location ou vente, abandonnés, etc. sont inclus. Ceux qui ne sont liés à la résidence d'aucun individu.

Formule : (Logements vacants / Nombre total de logements) * 100

Source : Recensement 2001 et 2011 (INE)

Fréquence : décennale

▪ **Taux de logements locatifs**

Définition : Rapport entre le total des logements locatifs et le total du parc de logements.

Formule : (Logements locatifs / Nombre total de logements) * 100

Source : Recensement 2001 et 2011 (INE)

Fréquence : décennale

▪ **Taux de logements hypothéqués**

Définition : Pourcentage des logements en hypothèques par rapport au total des logements.

Formule : (Logements dont le paiement de la propriété est en cours / Nombre total des logements) * 100

Source : Recensement 2001 et 2011 (INE)

Fréquence : décennale

▪ **Taux de logements de moins de 50 m²**

Définition : Pourcentage des logements de moins de 50 m² par rapport au total des logements.

Formule : (Logements jusqu'à 49 m² / Total des logements) * 100

Source : Recensement 2001 (INE)

Fréquence : décennale

▪ **Taux de logements de plus de 100 m²**

Définition : Pourcentage des logements de plus de 100 m² par rapport au total des logements.

Formule : (Logements de 100 m² ou plus / Total des logements) * 100

Source : Recensement 2001 (INE)

Fréquence : décennale

▪ **Taux de spécialisation**

Définition : Il indique le degré de spécialisation dans un secteur économique d'un territoire par rapport à un autre supérieur (dans le cas de la province). Il est mesuré en comparant le poids de chaque secteur économique dans ces deux territoires. Si la valeur du taux est 100 ou aux alentours de 100, le territoire analysé présente une spécialisation similaire à celle de l'autre territoire, s'il est plus élevé que 1, il est relativement spécialisé et s'il est proche de 100, il ne l'est pas. Il détecte les concentrations d'activités les plus déclarées que la moyenne de la zone déterminée

Formule : (activités de la rubrique de la zone X/activités de la zone X) / (Activités de la rubrique de la zone Z / Activités de la zone Z)

* Également appelé quotient de localisation régionale, le nom varie en fonction du manuel consulté.



- **Lieux touristiques pour 10 000 habitants**

Définition : Nombre de lieux touristiques pour 10 000 habitants.

Formule : Nombre de lieux touristiques / Dizaines de milliers d'habitants

Source : Sources internes à partir des données de l'IDESCAT

Fréquence : annuelle

- **Restaurants pour 1 000 habitants**

Définition : Nombre d'établissements qui offrent un service d'alimentation à table pour 1 000 habitants.

Formule : Nombre de restaurants / Milliers d'habitants

Source : Sources internes à partir des données de l'IDESCAT

Fréquence : annuelle

- **Offices du tourisme pour 1 000 habitants**

Définition : Nombre d'offices du tourisme pour 1 000 habitants.

Formule : Nombre d'offices du tourisme / Milliers d'habitants

Source : Conseil des entreprises et de l'emploi

Fréquence : Annuelle

- **Taux de motorisation**

Définition : Nombre de véhicules de tourisme qui existe pour 1 000 habitants

Formule : Nombre de véhicules par catégorie / Milliers d'habitants

Source : Sources internes à partir des données de l'IDESCAT

Fréquence : Annuelle

▪ **Établissements financiers pour 1 000 habitants**

Définition : Nombre d'établissements financiers pour 1 000 habitants

Formule : Nombre d'établissements financiers par catégorie / Milliers d'habitants

Source : Sources internes à partir des données de l'IDESCAT

Fréquence : annuelle

▪ **RDBM par habitant**

Définition : Rapport entre le total des revenus de la commune et/ou du niveau sélectionné et de la population totale de la commune.

Formule : (Revenu réel disponible - impôts - coûts + virements + dividendes) / Nombre d'habitants

Source: Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

Remarques : Il est relativisé grâce à la population âgée de 16 et plus. Disponible uniquement pour les communes de plus de 5 000 habitants.

▪ **PIB par habitant**

Définition : Rapport entre le produit intérieur brut (PIB) de la commune et la population de celle-ci.

Formule : PIB / Nombre d'habitants

Source: Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

Fréquence : annuelle

Remarques : Il est relativisé grâce à la population âgée de 16 et plus. Disponible uniquement pour les communes de plus de 5 000 habitants.

▪ **Impôt sur le revenu des particuliers (IRPF)**

Définition : Impôts de caractère direct et de nature nominative qui enregistre le revenu des sujets passifs en fonction de son montant et des circonstances familiales et personnelles qui sont réunies. Le revenu du sujet passif est constitué de la totalité de ses recettes nettes en plus des augmentations de patrimoine. Les circonstances personnelles et familiales déterminent l'intervalle du montant à payer, dans chaque cas, à partir des déductions légalement établies.

- Base imposable : il s'agit du montant composé du total des recettes obtenues par le contribuable pendant la période d'imposition. Elle comprend principalement les rémunérations de travail, le capital immobilier et mobilier, les rémunérations emprésariales et professionnelles ainsi que les variations patrimoniales.
- Montant résultant : montant résultat de la soustraction des déductions pour double imposition (dividendes, internationale, etc.) et des compensations fiscales appliquées au montant liquide.

Source : Institut de la statistique de Catalogne (IDESCAT)

▪ **Taux de chômage enregistré**

Définition¹ : Rapport entre la population active inoccupée enregistrée mensuellement dans les agences pour l'emploi (SOC) et la population active locale enregistrée trimestriellement (voir la description de la variable dans "Données municipales").

Formule : (Population inoccupée enregistrée mensuellement / Population active locale enregistrée trimestriellement) * 100

Le taux de chômage enregistré correspondant lors du dernier mois de chaque trimestre au taux de chômage du Conseil des entreprises et de l'emploi. En ce qui concerne le reste des mois, la population active est estimée à partir des actifs occupés différés du taux de chômage enregistré (du Conseil des entreprises et de l'emploi) du trimestre immédiatement précédent, additionné à la somme des chômeurs du mois en question.

Fréquence : Mensuelle

Source : Sources internes en collaboration avec le Réseau des Observatoires de développement économique local et à partir du taux de chômage enregistré du Conseil des entreprises et de l'emploi et l'échantillon continu des inscriptions d'actifs de la Sécurité sociale.

1. Jusqu'en juillet 2015, le taux de chômage enregistré à l'échelle de la commune était calculé à travers l'estimation annuelle de la population active (population active locale estimée) à



partir du registre municipal et des taux d'activité de l'"Enquête sur la population active" (EPA). La publication du taux de chômage enregistré pour la commune au milieu de l'année 2014 par le Conseil des entreprises et de l'emploi a provoqué le fait qu'à partir du mois d'août de 2015, la Diputació de Girona, en collaboration avec le Réseau des Observatoires de développement économique local de la Diputació de Barcelona, décide de l'utiliser avec l'estimation des mois inter-trimestriels, des âges et du sexe.

2. Elle coïncide avec la publication du Conseil des entreprises et de l'emploi. Étant donné que les taux trimestriels sont publiés environ 20 jours après la fin du mois trimestriel (mars, juin, septembre et décembre), pendant ces 20 jours, le XIFRA réalise une estimation du taux de chômage en se basant sur la population active disponible immédiatement précédente. Après la publication du taux par le Conseil des entreprises et de l'emploi, le XIFRA recalcule le taux de chômage des mois trimestriels (mars, juin, septembre ou décembre).

- **Recrutement enregistré. Structure**

Définition : Structure en pourcentage du recrutement enregistré à travers différents croisements (commune, sexe, âge, secteur et type de contrat).

Source : Conseil des entreprises et de l'emploi.

Fréquence : Mensuelle

- **Recrutement enregistré. Variation en pourcentage**

Définition : Pourcentage de variation entre deux variables numériques. Le résultat est donné en pourcentage.

Calcul : $((\text{Variable actuelle} - \text{Variable ancienne}) / \text{Variable ancienne}) \times 100$

Exemple : population de 2010 : 5 325 habitants, population de 2007 : 4 630 habitants

$((5\,325 - 4\,630) / 4\,630) \times 100 = 15,01 \%$

- **Taux de recrutement temporaire**

Définition : Rapport entre le nombre de contrats temporaires et le nombre total de contrats sur une période donnée.

Formule : $(\text{Contrats temporaires} / \text{total des contrats}) * 100$

Source : Conseil des entreprises et de l'emploi

Fréquence : Mensuelle

▪ **Taux de recrutement temporaire des jeunes**

Définition : Rapport entre le nombre de contrats temporaires chez les jeunes (personnes âgées entre 16 et 25 ans) et le nombre total de contrats chez les jeunes.

Formule : $(\text{Contrats temporaires chez des jeunes de 16 à 25 ans} / \text{Nombre total des contrats}) * 100$

Source : Conseil des entreprises et de l'emploi

Fréquence : mensuelle

▪ **Taux de recrutement à temps partiel**

Définition : Rapport entre le nombre de contrats à temps partiel et le nombre total de contrats sur une période donnée.

Formule : $(\text{Contrats à temps partiel} / \text{Total des contrats}) * 100$

Source : Conseil des entreprises et de l'emploi

Fréquence : Mensuelle

▪ **Taux d'activité**

Définition : Rapport entre la population active (occupée et au chômage) et la population âgée de 16 à 64 ans.

Formule : $(\text{Population active} / \text{population âgée de 16 à 64 ans}) * 100$

Source : Enquête du registre 1996 et recensement de la population 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale

- **Taux d'inactivité**

Définition : Rapport entre la population inactive de 16 à 64 ans et le total de la population âgée entre 16 et 64 ans.

Formule : $(\text{Population inactive âgée de 16 à 64 ans} / \text{Population âgée de 16 à 64 ans}) * 100$

Source : Enquête du registre 1996 et recensement de la population 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale

- **Taux d'emploi**

Définition : Rapport entre la population occupée de 16 à 64 ans et le total de la population âgée entre 16 et 64 ans.

Formule : $(\text{Population active occupée de 16 à 64 ans} / \text{Population de 16 à 64 ans}) * 100$

Source : Enquête du registre 1996 et recensement de la population 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale

- **Taux de chômage recensé**

Définition : Rapport entre la population qui se déclare inoccupée et disponible au cours de l'enquête de recensement et la population active

Formule : $(\text{Population inoccupée recensée} / \text{Population active}) * 100$

Source : Enquête du registre 1996 et Recensement de la population 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale

▪ **Taux de dépendance économique**

Définition : Rapport entre les personnes occupées et la somme des chômeurs (recensés) en plus des inactifs d'un territoire

Formule : (Nombre de personnes occupées) / (nombre de chômeurs + nombre de personnes inactives)

Source : Enquête du registre 1996 et recensement de la population 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale

▪ **Taux de travail en interne**

Définition : Population occupée qui réside et travaille dans la commune par rapport au total de la population occupée de la commune.

Formule : $(\text{POR TC} / \text{Total POR}) * 100$

Source : Enquête du registre 1996 et recensement de la population 2001 (IDESCAT)

Fréquence : Quinquennale

Remarques : Le calcul de ce taux nous permettra de déterminer la capacité d'absorber la main-d'œuvre de la ville. Par conséquent, plus le taux est élevé, plus la retenue professionnelle sera élevée dans la ville par rapport à la population occupée qui y réside.

▪ **Taux d'autosuffisance**

Définition : Population occupée qui réside et travaille dans la commune par rapport au total des lieux de travail de la commune.

Formule : $(\text{POR TC} / \text{LTC}) * 100$

Source : Enquête du registre 1996 et recensement de la population 2001 (IDESCAT)



Fréquence : Quinquennale

Diputació de Girona

Service de promotion économique - Diplab

C/ Ciutadans, 11, 4rt pis

17004 Gérone

0034 972 18 51 82

xifra@ddgi.cat

Ce projet est subventionné par le programme de Projets Innovants conformément à l'Ordonnance TRE/337/2008 et est parrainé par le Service à l'Emploi de Catalogne et cofinancé par le Fonds social européen.